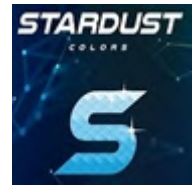


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008
Modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission



Version: 1.0/FR
Product Name: CCN CANDY NANO

Date de révision: Jan./17/2026
Date d'impression: Jan./17/2026

RUBRIQUE 1 — IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: CCN - Candy Concentré NANO
Description du produit: Pâte pigmentaire liquide
Numéro d'enregistrement REACH: PMA ; (acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle) : 01-2119475791-29-XXXX
Dispersant : 01-2119510712-51-XXXX

Identifiant unique de la formule (UFI): Il n'est pas nécessaire de délivrer l'UFI
Numéro CAS: Voir rubrique 3
Numéro CE: Voir rubrique 3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Agent colorant pour les produits chimiques.
Utilisations déconseillées: Tous les usages déconseillés.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Identification de l'entreprise ou de la société: STARDUSTCOLORS SAS
Adresse: 189 Rue Jean Tirole 30126 St Laurent des Arbres - FRANCE
Numéro de téléphone: +33 466506166
Mail: info@stardustcolors.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2 — IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (UE) 1272/2008

Classe(s) de danger	Catégorie(s) de danger	Code(s) des mentions de danger
Liquides inflammables	3	H226
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Unique	3	H336

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (UE) 1272/2008 [CLP]

Pictogramme(s) de danger:



SGH 02



SGH 07

Mot indicateur: Avertissement
Mentions de danger: H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Déclaration(s) de précaution:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008
Modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Version: 1.0/FR
Product Name: CCN CANDY NANO

Date de révision: Jan./17/2026
Date d'impression: Jan./17/2026

Prévention:	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Réponse:	P303+ P361+ P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, un agent extincteur en mousse, du CO2 et de l'eau pour l'extinction.
Stockage:	P403+ P235 Stocker dans un endroit bien ventilé.
Élimination:	P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et réglementations en vigueur et aux caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

2.3. Autres dangers

Pictogramme(s) de danger: Pas de pictogramme

Mot d'avertissement: Aucun mot d'avertissement n'est utilisé

Mentions de danger: Non classé

Conseil(s) de prudence: N.A.

RUBRIQUE 3 — COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

N.D.

3.2 Mélanges

Substance	N°CE	N°CAS	Classification Reg. (CE) 1272/2008	WT %	Classe et catégorie de danger
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	203-603-9	108-65-6	SGH02 SGH07 Wng	75-85%	Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336
Pigment Coloré			Non classé	11-13%	Non classé
Dispersant	Secrets de fabrication	Secrets de fabrication	Non classé	5-8%	Non classé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008
Modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Version: 1.0/FR
Product Name: CCN CANDY NANO

Date de révision: Jan./17/2026
Date d'impression: Jan./17/2026

RUBRIQUE 4 — PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

Des soins médicaux immédiats sont nécessaires et si des effets différés sont attendus après l'exposition. Il est recommandé d'amener la personne exposée à l'air frais.

Il est recommandé d'enlever et de manipuler les vêtements et les chaussures de la personne exposée. Il est recommandé aux secouristes de porter un équipement de protection individuelle.

En cas d'inhalation	Transporter la personne à l'air frais. Si la respiration devient difficile, administrer de l'oxygène et consulter immédiatement un médecin.
En cas de contact avec la peau:	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés, y compris les chaussures. Rincer abondamment à l'eau.
En cas de contact avec les yeux:	Laver immédiatement les yeux affectés pendant plusieurs minutes à l'eau courante en maintenant les paupières ouvertes. paupières ouvertes. Consulter immédiatement un médecin en cas d'irritation.
En cas d'ingestion:	Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes (décontamination, fonctions vitales), pas d'antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5 — MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Produit chimique sec, agent extincteur sous forme de mousse, CO₂ et eau.

Moyens d'extinction inappropriés:

Pas de données.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: CO, CO₂ ou décomposition de produits organiques, dans des conditions de combustion particulières peuvent produire une petite quantité d'autres substances toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

- Equipement et procédures de protection: Porter un appareil respiratoire autonome.
- Indications supplémentaires: Ne pas laisser les déversements provenant de l'extinction du feu s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6 — MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuelle approprié, y compris une protection respiratoire appropriée pour ventiler la zone contaminée.

Contenir le déversement si possible. Recueillir à l'aide de systèmes mécaniques et éliminer de manière appropriée.

Éviter que le produit ne pénètre dans les égouts ou les cours d'eau.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Tenir à l'écart des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le produit à l'aide d'un système mécanique et éliminer les déchets dangereux. Conserver dans des récipients appropriés et fermés en vue de leur élimination.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008
Modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Version: 1.0/FR
Product Name: CCN CANDY NANO

Date de révision: Jan./17/2026
Date d'impression: Jan./17/2026

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir la RUBRIQUE 7 pour des informations sur la manipulation en toute sécurité.

Voir la RUBRIQUE 8 pour des informations sur les équipements de protection individuelle.

Pour plus d'informations sur l'élimination du produit, voir le chapitre 13.

RUBRIQUE 7 — MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation: Conformément aux bonnes pratiques industrielles, manipuler avec précaution et éviter tout contact personnel inutile. Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé ou répété avec la peau.

Éviter la formation de poussières.

Éviter la présence de gaz et de poussières en utilisant un système d'extraction.

En cas de présence de poussières, éviter la génération de charges électrostatiques et le contact avec les points d'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Empêcher la formation de poussière: Prévoir un dispositif d'évacuation des gaz d'échappement et de collecte des poussières. Dans le processus de chauffage, avec une ventilation adéquate pour évacuer la vapeur, prévenir la formation de poussière. Si la poussière s'est formée, prévenir la formation d'électricité statique, rester à l'écart des sources d'incendie.

Précautions de stockage: stocker dans un endroit frais, bien ventilé et sec, faire attention au feu, éviter la lumière directe du soleil. Éviter la rupture ou la fuite du récipient.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent de coloration pour les produits chimiques.

RUBRIQUE 8 — CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Informations supplémentaires sur la conception des systèmes techniques:

8.1 Paramètres de contrôle

Pas de données

8.2 Contrôles de l'exposition

Approprié Contrôles techniques	Renforcer la ventilation dans le processus de production et purifier l'air
Protection des yeux et du visage	Porter des lunettes de sécurité.
Protection de la peau et des mains	Protection des mains: il est recommandé de porter des gants en caoutchouc nitrile d'une épaisseur de 0,1 mm, durée de rupture > 480 min, DIN EN374. Porter une chemise à manches longues.
Protection respiratoire	Masque anti-poussière, respirateur ou appareil respiratoire autonome.
Risques thermiques	Aucune information disponible.
Contrôle de l'exposition environnementale	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les sous-sols ou tout autre endroit où son accumulation peut être dangereuse.

RUBRIQUE 9 — PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Liquide Coloré
Odeur:	Goût de solvant ester
Seuil de l'odeur	Aucune donnée n'est disponible.
pH:	Aucune donnée n'est disponible.
Point de fusion/congélation	-66 °C à 101,325 kPa.
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	145,8 °C à 101,325 kPa.
Point d'éclair:	45,5 °C @ 101,3 kPa. (PMA)
Taux d'évaporation:	Aucune donnée n'est disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008
Modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Version: 1.0/FR
Product Name: CCN CANDY NANO

Date de révision: Jan./17/2026
Date d'impression: Jan./17/2026

Inflammabilité (solide, gaz):	Inflammable (100%).(PMA)
Limites supérieures/inférieures d'explosivité:	Aucune donnée n'est disponible.
Pression de vapeur:	3,6 - 5,17 hPa à 20 - 25 °C.
Densité du liquide:	0,962 - 0,967 g/cm ³ @ 20 - 25 °C. (PMA)
Densité relative:	Aucune donnée n'est disponible.
Solubilité dans l'eau:	198 g/L à 20 °C et pH 6,8.
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	1,2 à 20 °C et pH 6,8.
Température d'auto-inflammation:	333 °C @ 101.325 kPa.
Température de décomposition:	Aucune donnée n'est disponible.
Viscosité:	Aucune donnée n'est disponible.
Propriétés explosives:	Aucune donnée n'est disponible.
Propriétés oxydantes:	N'est pas un agent oxydant.

9.2 Autres informations:

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 10 — STABILITÉ ET REACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées et à des températures et pressions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Contact avec des températures élevées, exposition prolongée au soleil et au feu.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition thermique dangereux: oxydes de carbone, oxydes d'azote, gaz/vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11 — INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Orale

DL50 5155 - 10000 mg/kg p.c. (rat)

Inhalation

LC0 (4 h) 1728 - 1883 ppm (rat)

Voie cutanée

DL50 2000 mg/kg p.c. (rat)

Corrosion/irritation cutanée

Aucune donnée n'est disponible.

Lésions oculaires graves/irritation

Aucune donnée n'est disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008
Modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Version: 1.0/FR
Product Name: CCN CANDY NANO

Date de révision: Jan./17/2026
Date d'impression: Jan./17/2026

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Aucune donnée n'est disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Aucune donnée n'est disponible.

Cancérogénicité
Aucune donnée n'est disponible.

Toxicité pour la reproduction
Aucune donnée n'est disponible.

STOT - exposition unique
Aucune donnée n'est disponible.

STOT-exposition répétée
Aucune donnée n'est disponible.

Risque d'aspiration
Aucune donnée n'est disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables
Aucune donnée n'est disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques
Aucune donnée n'est disponible.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme
Aucune donnée n'est disponible.

Effets interactifs
Aucune donnée n'est disponible.

Absence de données spécifiques
Aucune donnée n'est disponible.

Mélanges
Aucune donnée n'est disponible.

Informations sur le mélange par rapport à la substance
Aucune donnée n'est disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés de perturbation endocrinienne
Substances non perturbatrices du système endocrinien.

Autres informations
Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 12 — INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité à court terme pour les poissons

LC50 (4 jours) 100 - 180 mg/L
CSEO (4 jours) 100 mg/L

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008
Modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Version: 1.0/FR
Product Name: CCN CANDY NANO

Date de révision: Jan./17/2026
Date d'impression: Jan./17/2026

Toxicité à long terme pour les poissons

CSEO (14 jours) 47,5 mg/L

CL50 (14 jours) 63,5 mg/L

Toxicité à court terme pour les invertébrés aquatiques

EC50 (48 h) 500 mg/L

Toxicité à long terme pour les invertébrés aquatiques

CSEO (21 jours) 100 mg/L

CE50 (21 jours) 100 mg/L

Toxicité pour les algues aquatiques et les cyanobactéries

CE50 (4 jours) 1 g/L

CSEO (4 jours) 1 g/L

Toxicité pour les micro-organismes

CE10 (30 min) 1 g/L

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 13 — CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination des déchets: recycler, brûler ou enfouir dans le sous-sol approprié, adapter les mesures aux conditions locales.

RUBRIQUE 14 — INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre

ADR/ RID

En tant que marchandise dangereuse au sens de la réglementation des transports

Numéro ONU:	UN 3272.
Désignation officielle de transport de l'ONU:	Esters, (acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
Classe(s) de danger pour le transport:	Liquide inflammable de classe 3
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	Non applicable
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucune connue

Transport fluvial

ADN

En tant que marchandise dangereuse au sens de la réglementation des transports

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008
Modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Version: 1.0/FR
Product Name: CCN CANDY NANO

Date de révision: Jan./17/2026
Date d'impression: Jan./17/2026

Numéro UN:	UN 3272.
Désignation officielle de transport de l'ONU:	Esters, (acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
Classe(s) de danger pour le transport:	Classe 3 Liquide inflammable
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	Non applicable
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucune connue
Transport en bateau de navigation intérieure:	Non évalué

Transport maritime

IMDG

En tant que marchandise dangereuse selon les règlements de transport

Numéro UN:	UN 3272.
Nom d'expédition approprié de l'ONU:	Esters, (acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
Classe(s) de danger pour le transport:	Classe 3 Liquide inflammable
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	Non applicable
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucune connue

Transport aérien

IATA/ICAO

En tant que marchandise dangereuse selon les règlements de transport

Numéro UN:	UN 3272.
Désignation officielle de transport de l'ONU:	Esters, (acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
Classe(s) de danger pour le transport:	Classe 3 Liquide inflammable
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	Non applicable
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucune connue

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification Voir les entrées correspondantes pour le "numéro UN" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.	14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Voir les entrées correspondantes pour la "désignation officielle de transport de l'ONU" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport Voir les entrées correspondantes pour "Classe(s) de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus. Voir les entrées correspondantes pour "Classe(s) de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.	14.4 Groupe d'emballage Voir les entrées correspondantes pour "Groupe d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.
14.5 Dangers pour l'environnement Voir correspondant entrées pour "Dangers pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus. dangers pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.	14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Voir les entrées correspondantes pour les "Précautions spéciales pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable	
Règlement:	Non évalué
Expédition approuvée:	Non évalué
Nom de la pollution:	Non évalué
Catégorie de pollution:	Non évalué
Type de navire:	Non évalué

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008
Modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Version: 1.0/FR
Product Name: CCN CANDY NANO

Date de révision: Jan./17/2026
Date d'impression: Jan./17/2026

RUBRIQUE 15 — INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Conformément au règlement (UE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II.

Conformément au RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 Décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE, et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission. Modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée n'est disponible.

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Numéro CAS 108-65-6
Inscrit sur l'AICS : (Australian Inventory of Chemical Substances) Inscrit sur la DSL canadienne (Domestic Substance List) Inscrit à l'IECSC (Inventaire des substances chimiques existantes produites ou importées en Chine) Inscrit à l'inventaire CEE EINECS (Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes) Inscrit à la LEC coréenne (Liste des produits chimiques existants)-Annexe 1 Inscrit à l'inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI) Inscrit à l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances) Inscrit à la loi japonaise ISHL (Industrial Safety and Health Law) Inscrit à l'inventaire des substances chimiques de Nouvelle-Zélande (NZIoC) Inscrit à l'inventaire PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances - Inventaire philippin des produits et substances chimiques) Inscrit à l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.	

Pigment
Inscrit à l'AICS : (Australian Inventory of Chemical Substances) Listé sur la DSL canadienne (Domestic Substance List) Inscrit à l'IECSC (Inventaire des substances chimiques existantes produites ou importées en Chine) Inscrit à l'inventaire CEE EINECS (Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes) Inscrit à l'annexe 1 de la liste coréenne des produits chimiques existants (ECL) Listé dans le TCSI (Taiwan Chemical Substance Inventory - Inventaire des substances chimiques de Taïwan) Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances) Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals) Inscrit à l'inventaire PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances - Inventaire philippin des produits et substances chimiques) Inscrit à l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 16 — AUTRES INFORMATIONS

16.1 Révision Information

Version actuelle Données: Jan./17/2026

Résumé des révisions:

- Version 1.0/FR: Mise à jour de la FDS conformément au règlement (UE) 2020/878.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II Conformément au

règlement (CE) n° 1272/2008

Modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Version: 1.0/FR
Product Name: CCN CANDY NANO

Date de révision: Jan./17/2026
Date d'impression: Jan./17/2026

16.2 Abréviations et acronymes

SGH: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

CLP: Règlement (CE) n° 1272/2008 de l'UE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges chimiques.

CAS: Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).

ELINCS: Liste européenne des substances chimiques notifiées.

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.

ECHA: Agence européenne des produits chimiques.

TSCA: Toxic Substances Control Act (loi sur le contrôle des substances toxiques), inventaire américain des produits chimiques.

LIS: Liste intérieure des substances, inventaire canadien des produits chimiques.

AICS: Inventaire australien des substances chimiques.

ECL: Existing Chemicals List, l'inventaire chimique coréen.

ENCS: Substances chimiques existantes et nouvelles au Japon.

IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine.

TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan.

16.3 Déclarer au lecteur

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité (FDS) ont été obtenues à partir de sources que nous estimons fiables. Toutefois, ces informations sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manipulation, de stockage, d'utilisation ou d'élimination du produit échappent à notre contrôle et peuvent dépasser nos connaissances. Pour cette raison et pour d'autres, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité en cas de perte, de dommage ou de dépense découlant de la manipulation, du stockage, de l'utilisation ou de l'élimination du produit ou s'y rapportant de quelque manière que ce soit. Cette FDS a été préparée et ne doit être utilisée que pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, les informations de cette FDS peuvent ne pas être applicables. Conformément à l'article 31, paragraphe 5, de REACH, la FDS doit être fournie dans une langue officielle de l'État membre ou des États membres où la substance ou le mélange est mis sur le marché, à moins que l'État membre ou les États membres destinataires concernés n'en disposent autrement. Il convient également de noter que cette FDS est applicable aux pays dont l'anglais est la langue officielle.